

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 31 mai 2022 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Gagné, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p.,

Que, conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner la teneur du projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois, déposé à la Chambre des communes le 1^{er} mars 2022, avant que ce projet de loi ne soit présenté au Sénat;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à se réunir, même si le Sénat siège à ce moment-là ou est alors ajourné, l'application des articles 12-18(1) et 12-18(2) du Règlement étant suspendue à cet égard.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée [...]

Le greffier intérimaire du Sénat,

Gérald Lafrenière